



FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE ENERGIE 2023

Dépôt du dossier :

Date limite de l'envoi au CCAS : **30/06/2023**.

ccaslogement@bruyereslechatel.fr ou dépôt sous pli cacheté dans la boîte aux lettres de la Mairie (mur face boulangerie)

IDENTITE(S) DU/DES DEMANDEURS

Nom : Prénom :

Tel : / / / /

@ *

Nom : Prénom :

Tel : / / / /

@ *

Adresse du/des demandeurs :

..... 91680 Bruyères-le-Châtel

Noms / prénoms des enfants à charge :

.....

.....

.....

Date et signature du/des demandeur(s)

*** Une confirmation de versement de l'aide énergie vous sera adressée par mail**

Conditions d'obtention de l'aide énergie :

- Etre domicilié depuis au moins 6 mois sur la commune de Bruyères-le-Châtel
- Avoir au moins 1 enfant à charge
- Etre sous contrat de travail (au moins 1 des demandeurs)

Partie réservée à l'administration **AC2023/06**

- T1 (0-500) – 80 €
- T2 (501-900) – 70 €
- T3 (901-1200) – 60 €
- T4 (1201-1400) – 50 €

Validation le :

Pièces justificatives à joindre à la demande pour le calcul du quotient

- Contrat de travail du/des demandeurs
- Livret de famille
- Relevé d'Identité Bancaire
- Attestation versement des prestations CAF
- Avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021
- Justificatif de domicile de + 6 mois